

## Conseil d'établissement

**Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le**  
Mardi 10 décembre 2019 au local de M. Ghislain Bard à 18 h

### Procès-verbal

1.		Ouverture de l'assemblée	18h40 Tous les membres sont présents
2.		Parole au public	
3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	Propose : Mme Mélissa Lévesque Appuie : Mme Marie-Annik Dion Adopté tel que proposé  <i>Résolution : CE-A-V-12-2019-156</i>
4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 19 novembre 2019 (prendre connaissance des documents avant la rencontre)	Propose : Mme Stéphanie Simard Appuie : M. Martin Masse Adopté tel que proposé  <i>Résolution : CE-A-V-12-2019-157</i>
	4.1	Suivis : <ul style="list-style-type: none"> <li>Admissions 2019-2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous sommes contents de la décision par rapport au fait que ça prend toujours la note de 74% et plus et que seulement le français et les mathématiques sont considérés (pas l'anglais), pour être admis à notre école. À 74% les élèves arrivent à suivre la grille-matières accélérée</li> <li>Le 22 janvier est la date prévue pour la rencontre obligatoire pour les inscriptions des élèves pour l'année 2020-2021</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indices de milieu socio-économique (IMSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'indice IMSE représente la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents (pas de travail)</li> <li>• Dans les écoles, le calcul se fait par rapport à la moyenne de tous les IMSE de chaque enfant.</li> <li>• Les écoles ayant un indice IMSE de 7,8,9 ou 10, auront plus d'argent pour le soutien et à certains endroits reçoivent même le service de déjeuners.</li> </ul>
5.		Répartition des montants reçus par établissement pour les mesures ministérielles 2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Gagnon fait la lecture du document. Elle explique qu'un montant de 76,979\$ a été remis à l'école à travers certaines mesures. La commission scolaire garde des sous pour payer des frais pour éducateurs, conseillers pédagogiques ou autres. Les commissions scolaires reçoivent beaucoup d'argent pour les mesures. Un montant de : 17 898,118\$. Ce montant n'est pas distribué de la même façon aux écoles. Cela dépend des besoins et du IMSE.</li> </ul> <p>Propose : M. Masse Appuie : Mme Cesar Adopté tel que proposé</p> <p style="text-align: right;"><b>Résolution : CE-A-V-12-2019-158</b></p>
6.		Concert de Noël	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Gagnon parle de la vente de billets. La rencontre de la Fondation aura lieu demain. La journée du 18 décembre se passera à l'école. Il y aura une pratique au gymnase.</li> <li>• Le 19 décembre, les autobus se rendront directement à l'église. On passe la journée complète à l'église. Il y aura les coupons verts à remplir par rapport au voyageant après le concert de l'après-midi. Les élèves semblent prêts. Il y aura des toilettes extérieures pour les parents. Il y aura aussi des policiers à l'extérieur. Nous aurons besoins de bénévoles pour le déménagement. Au moins 10 personnes.</li> </ul>

7.	Diner pizza du 20 décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme le veut la tradition, tous les élèves mangeront de la pizza le vendredi 20 décembre.</li> <li>• Il y aura un magicien au gymnase le matin. Par la suite, tous les élèves retourneront en classe. Nous aurons des bénévoles pour nous aider. Par la suite on aura le diner pizza. Les élèves iront dehors par la suite. Pour finir le tout, il y aura un bingo d'organisé dans l'après-midi au gymnase.</li> <li>• Ce sera une journée très agréable!</li> </ul>
8.	Prochain Ambassadeur	<p>Le mandat d'ambassadeur de M. Archambault se termine en janvier 2020. La Fondation a fait un formulaire pour trouver un ambassadeur. Voici les critères demandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demeure dans le domaine de la musique</li> <li>- Venir 1 heure/année à notre école pour rencontrer tous les élèves.</li> <li>- Participer ou assister au concert</li> </ul> <p>M. Michel Brousseau, chef et directeur artistique du Chœur et de l'orchestre Philharmonique du Nouveau Monde, des chanteurs de Ste-Thérèse et de l'Ensemble vocal Semper Fidelis, sera le prochain ambassadeur dès janvier.</p>
9.	Activités et sorties éducatives	Aucune
10.	Informations de la Fondation Au Diapason	<p>Mme Gagnon nous parle du catalogue Perfection. Certains parents paient les frais de 130\$ via Perfection. La compagnie de financement a bien fonctionné.</p> <p>M. Masse propose la vente de billets en ligne pour l'an prochain. Il y a certaines contraintes à valider. Il en discutera avec les membres de la Fondation.</p>
11.	Information du comité de parents	Aucune information.
12.	Informations de la direction	Aucune information.

	12.1	Informations des enseignants	Mme Dion nous informe que les rencontres de parents du 1 <sup>er</sup> bulletin se sont bien passées. Il y a eu le concert de piano des 5-6 <sup>e</sup> année et les examens de violon de l'UQAM. Pour ce qui est des examens de piano, ce sera demain et en janvier 2020.
	12.2	Information du service des dîneurs	Mme Lévesque mentionne que la cour est glacée et qu'on a hâte d'avoir de la neige. Il y a eu plusieurs blessés. Les jeux de société sont très populaires. Le mini-hockey est une bonne option, sauf qu'il y a plus de chicane relié à ce jeu. Ils sont intenses!
13.		Sujets divers	Aucun
14.		Courrier	Aucun
15.		Levée de l'assemblée Prochaine rencontre : 21 janvier à 18 h 45	Assemblée levée à 19h40 Propose : Mme César Appuie : Mme Lévesque

**Résolution : CE-A-V-11-2019-159**

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé  
Doc= Documents TNI= Projection